

Numéro 37 - 19 juillet 2023

**Les travailleurs portuaires de la Colombie-Britannique  
reprennent la grève**

## **Une attaque organisée par l'État contre les travailleurs portuaires**



Rassemblement des travailleurs portuaires à Vancouver le 9 juillet 2023

**Grève chez National Steel Car à Hamilton**

**Plein appui aux travailleurs des wagons ferroviaires en grève**

**Les négociations dans le système d'éducation M-12 en Ontario**

- **L'assemblée annuelle du conseil d'administration de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario**

---

**Les travailleurs portuaires de la Colombie-Britannique reprennent la grève**

## **Une attaque organisée par l'État contre les travailleurs portuaires**

Les lignes de piquetage des travailleurs portuaires de la Colombie-Britannique ont à nouveau été dressées sur toute la côte mardi en fin d'après-midi, fermant à nouveau les ports. Par la suite, les propriétaires du port ont demandé au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) de

déclarer que la reconduction de la grève était une toute nouvelle grève nécessitant un préavis de 72 heures. Le CCRI a accepté, a déclaré la grève reconduite illégale et a ordonné aux travailleurs du port de reprendre le travail.



**Les travailleurs portuaires ont repris les lignes de piquetage à Vancouver le 18 juillet 2023.**

L'entente de principe, qui a été rejetée par le conseil canadien du syndicat, n'est pas une entente négociée. Elle vient directement du médiateur gouvernemental. Les porte-parole des grandes entreprises et les médias de masse se sont surpassés dans leurs appels au gouvernement Trudeau à reconvoquer le parlement pour adopter une loi qui criminaliserait la grève et imposerait la supposée « entente de principe » du médiateur.

L'ILWU Canada avait interrompu la grève pour évaluer le rapport du médiateur, que tous espéraient suffisant. Il n'a pas répondu à leurs attentes et la grève a été reconduite. Rob Ashton, président du Syndicat international des débardeurs et magasiniers (ILWU), section Canada, a publié un communiqué le 18 juillet dans lequel il explique pourquoi la division canadienne de l'ILWU a voté contre l'entente de principe proposée par le médiateur. Il y affirme :

« Le conseil canadien de l'ILWU ne pense pas que les recommandations puissent protéger nos emplois, ni maintenant ni à l'avenir. Notre position depuis le premier jour est que nous voulons protéger ce qui est de notre ressort et cette position n'a pas changé.

« Compte-tenu des profits sans précédent des compagnies membres de l'Association des employeurs maritimes de la Colombie-Britannique au cours des dernières années, les employeurs n'ont pas abordé les questions liées au coût de la vie auxquels nos travailleurs, comme tous les travailleurs, ont été confrontés ces dernières années.

« La durée de la convention collective proposée aujourd'hui, à cette époque d'incertitude, est beaucoup trop longue. Nous devons pouvoir réévaluer l'incertitude qui règne dans les marchés financiers mondiaux pour nos membres.

En réponse à la reprise de la grève, divers organismes publics, groupes d'entreprises et médias monopolisés ont tout fait pour blâmer les travailleurs et ont proféré toutes sortes de menaces. Le ministre fédéral du Travail, Seamus O'Regan, s'est rallié au mouvement antiouvrier en se faisant l'écho de la déclaration du CCRI qui criminalise la reconduction de la grève. L'attaque organisée par l'État pour criminaliser les travailleurs portuaires est ce que la Chambre de commerce et d'autres groupes de grandes entreprises, les médias monopolisés et certains dirigeants gouvernementaux hostiles aux travailleurs réclament depuis le début de la grève.

L'ILWU Canada a émis un préavis de grève de 72 heures, ce qui lui permet de reprendre la grève à partir de 9 heures (heure du Pacifique) le samedi 22 juillet.

La classe ouvrière et ses alliés dénoncent le stratagème évident utilisé pour faire de l'intervention du médiateur quelque chose qu'elle n'est pas censée être. Le rapport du médiateur a été publié en tant que proposition soumise à l'évaluation des employés et des employeurs. La publication du rapport n'a pas mis fin à la grève. Seule la décision des deux parties d'accepter le rapport en tant que convention collective peut mettre fin à la grève. Les travailleurs portuaires ont rejeté le rapport et la grève se poursuivra jusqu'à ce qu'une issue positive soit trouvée.

Il ne faut pas laisser passer l'attaque organisée par l'État. Le seul moyen légitime de mettre fin à la grève est que les employeurs proposent aux travailleurs une convention qui réponde à leurs trois principales revendications : ajuster les salaires pour faire face à l'inflation des prix, cesser de sous-traiter leur travail et permettre aux travailleurs d'avoir leur mot à dire et d'exercer un contrôle sur l'introduction de l'automatisation.



### Grève chez National Steel Car à Hamilton

## Plein appui aux travailleurs des wagons ferroviaires en grève



Rassemblement devant National Steel Car à Hamilton le 6 juillet



Un rassemblement a eu lieu le 6 juillet sur le piquet de grève de National Steel Car à Hamilton pour appuyer les 1 450 travailleurs qui sont en grève et qui ont interrompu la production de l'usine le 29 juin. Les grévistes ont été rejoints par des membres de la section locale 1005 du Syndicat des Métallos et d'autres sections locales de Hamilton, le Conseil du travail de Hamilton et du district, le Congrès du travail du Canada et l'Association des syndicalistes à la retraite du Canada. Des travailleurs d'autres sections locales du Syndicat des Métallos se rendent régulièrement sur les lignes de piquetage pour

soutenir les travailleurs dans leurs justes revendications.

Les deux principaux enjeux de la grève sont l'amélioration des conditions de sécurité sur le lieu de travail, ainsi qu'une augmentation de salaire et un ajustement au coût de la vie qui compenseront l'augmentation rapide du coût de la vie. À la date du rassemblement, les négociations étaient dans l'impasse, l'entreprise refusant de revenir à la table des négociations.

Le droit à la sécurité au travail est une préoccupation majeure pour les travailleurs de l'usine, car l'entreprise a une longue histoire de conditions de travail dangereuses. Récemment, en moins de deux ans, de septembre 2020 à juin 2022, trois travailleurs ont été tués au travail chez le fabricant de wagons. Les travailleurs ont tenu un rassemblement devant l'usine en juin 2022 après la mort de Quoc Le, un soudeur, pour exiger que des mesures soient prises pour mettre fin aux conditions de travail dangereuses. À l'époque, les travailleurs avaient décrit les conditions de travail dangereuses de l'usine, où la production se déroule à un rythme effréné et où la sécurité des employés semble être reléguée au second plan, ce qui oblige les travailleurs à « surveiller leurs arrières » pour rester en sécurité. Entre autres mesures, le syndicat négocie la présence de plus de représentants syndicaux à temps plein dans l'usine pour s'occuper de la sécurité et d'autres questions.



**Le Conseil des métallos de Toronto rend visite aux grévistes le 13 juillet 2023.**

La dernière offre salariale de l'entreprise pour un accord de trois ans prévoyait des augmentations de salaire de 4 % la première année et de 3 % chaque année pendant les deux années suivantes. Le syndicat avait demandé une augmentation de 7 % par an. Soulignant la nécessité d'une augmentation salariale importante pour faire face à l'inflation, le président de la section locale 7135 du Syndicat des Métallos, Frank Crowder, a déclaré que de nombreux travailleurs de l'usine se rendent au travail depuis Niagara et Welland, et qu'étant donné les salaires actuels et le montant

qu'ils doivent dépenser pour l'essence, ils feraient aussi bien de trouver un emploi au salaire minimum plus près de chez eux.

National Steel Car est le plus grand fabricant de wagons au Canada. Les wagons construits à l'usine de Hamilton transportent des produits essentiels, notamment des denrées alimentaires et du carburant, dans tout le pays, et les carnets de commande de l'entreprise sont pleins. En novembre 2022, l'entreprise a signé un contrat pour la production de 1 300 wagons spécialisés destinés à Canpotex Limited pour l'expédition de la potasse et un autre contrat récent de taille similaire a été signé pour la production de wagons à céréales pour le CN.



Ci-dessus, la section locale 1005 du Syndicat des Métallos apporte sa solidarité et son soutien financier lors d'une visite sur le piquet de grève le 14 juillet. Le lendemain du début de la grève, ce syndicat a déclaré : « La section locale 1005 des Métallos est fermement solidaire de nos cons urs et confrères de la section locale 7135 qui ont voté la grève pour de meilleurs salaires, la sécurité et la dignité. National Steel Car doit commencer à négocier au lieu de dicter ! »

(Photos : USW Local 1005, USW Toronto Area Council, R. Wyman)



## **Les négociations dans le système d'éducation M-12 en Ontario**

# **L'assemblée annuelle du conseil d'administration de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario**

L'assemblée annuelle du conseil d'administration de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEEO) aura lieu du 20 au 21 août au Westin Harbour Castle, à Toronto, en Ontario. Le conseil d'administration est composé des comités exécutifs et des gouverneurs élus de chacun des syndicats affiliés de la FEEO, lesquels représentent tous les enseignants à l'emploi du système d'éducation financé publiquement en Ontario ainsi que certaines écoles privées désignées ou organismes désignés.

La FEEO a été créée en vertu de la *Loi sur la profession enseignante* du gouvernement de l'Ontario. Selon la loi, les objectifs de la fédération sont de :

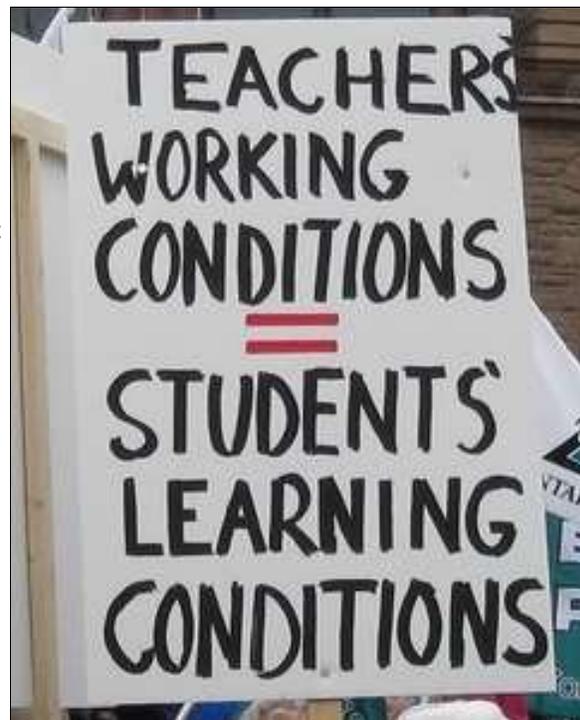
- « a) promouvoir et favoriser la cause de l'éducation ;
- « b) accroître le prestige de la profession enseignante ;
- « c) promouvoir et favoriser les intérêts des enseignants et garantir des conditions qui permettront d'offrir les meilleurs services professionnels ;
- « d) éveiller et accroître l'intérêt du public pour les questions d'éducation ;
- « e) collaborer avec d'autres organisations d'enseignants à travers le monde qui ont des objectifs identiques ou semblables ;
- « f) représenter tous les participants au régime de retraite constitué aux termes de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* dans l'administration du régime et la gestion de la caisse de retraite. »

Toute personne enseignante à l'emploi d'un conseil scolaire ou d'une des entités désignées en Ontario est membre de la FEEO et paie des frais d'adhésion annuels pour assurer son bon fonctionnement. La FEEO joue un rôle important à appeler les enseignants membres de tous ses syndicats affiliés à discuter de leurs préoccupations communes et à travailler ensemble sur des questions communes comme l'état de l'éducation et les investissements du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Cette année, l'assemblée annuelle de la FEEO aura lieu alors que le gouvernement de l'Ontario refuse de négocier et qu'il apporte des changements importants et arbitraires au système à coup de projets de lois et de règlements. Les conventions collectives sont arrivées à échéance le 31 août 2022 et, depuis ce temps, ils travaillent tous en vertu des dispositions prévues dans leurs conventions collectives déchues.

À ce jour, la cadence des négociations est extrêmement lente, en grande partie parce que le gouvernement refuse de se pencher sur les problèmes de base tels que le sous-financement de l'éducation et la détérioration des conditions de travail et d'apprentissage qui s'ensuit dans les écoles, et qu'il dicte les changements au système dans son ensemble.

Seuls les travailleurs de l'éducation du Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO-SCFP) ont conclu une entente avec la province à la suite à leurs protestations politiques en novembre qui a forcé le gouvernement à reculer dans sa tentative de dicter la suite des choses et dans son recours à la disposition de dérogation de la Constitution pour décréter une convention collective sans l'approbation des travailleurs. En ce moment, les syndicats qui sont encore aux tables centrales de négociation avec le gouvernement n'ont pas tenu de vote de grève qui leur permettrait d'avoir recours à la grève. Ayant lieu à peine deux semaines avant la rentrée, la réunion sera une bonne occasion pour les syndicats affiliés de la FEEO de mettre en place des mesures pour tenter d'empêcher la division dans leurs rangs au cours de la prochaine année. Il faut s'attendre à ce que le gouvernement tente de dresser les



travailleurs les uns contre les autres pour ne pas avoir à faire face à un front uni des enseignants et des travailleurs de l'éducation au cours de ces négociations comme il a dû le faire lors de la grève réussie du SCFP.

Un autre important sujet de préoccupation pour les syndicats affiliés et les membres de la FEEO partout en Ontario sont les investissements du Régime de retraite de enseignantes et des enseignants de l'Ontario dans Stone Canyon Industries Holdings Inc. Les quatre affiliés de l'enseignement de Windsor-Essex et tous les présidents provinciaux des affiliés de l'enseignement ont fait part du problème auprès du Régime de retraite et ont été soit ignorés ou n'ont obtenu que des justifications comme quoi le régime ne peut rien faire.

Un des objectifs de la Fédération tels que définis par la loi qui l'a créée est qu'elle doit « représenter tous les participants au régime de retraite constitué aux termes de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* dans l'administration du régime et la gestion de la caisse de retraite ». En outre, la même loi stipule que « le conseil d'administration rencontre chaque année le ministre et les hauts fonctionnaires du ministère et discute de questions concernant les objectifs de la Fédération ».

Le ministère de l'Éducation de même que la FEEO nomment conjointement des représentants pour gérer le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants. Les investissements dans une société de portefeuille américaine impliquée dans des actions antisyndicales partout au Canada et refusant de négocier est une affaire que la fédération a le devoir de soulever avec le régime de retraite et le gouvernement ontarien, tenant en compte à la fois des revendications des membres affiliés et du mandat même du régime. En soulevant cette question à son assemblée générale annuelle, la FEEO va aussi rappeler au gouvernement Ford que, qu'il s'agisse de ses propres membres ou d'autres travailleurs, la FEEO s'oppose à toute tentative de s'en faire imposer et à toute attaque contre les syndicats qui défendent les conditions de travail de leurs membres, ces conditions étant les conditions d'apprentissage et de vie de toute la société.

